



PARIS, LE 2 OCTOBRE 2007

COMMUNIQUÉ

COLLOQUE NATIONAL

LES ANTENNES UNIVERSITAIRES DES VILLES MOYENNES *EXCELLENCE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES*

SAINT-BRIEUC • 5 OCTOBRE 2007

Les sites universitaires délocalisés, dont une centaine en villes moyennes, ont été le creuset de nombreuses expérimentations dans le domaine de l'enseignement supérieur en général, et de l'université en particulier. Certains constituent aujourd'hui de véritables pôles d'excellence.

Environ 150 participants se retrouveront vendredi 5 octobre à Saint-Brieuc, pour le colloque sur les antennes universitaires des villes moyennes, co-organisé par la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) et le Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire (SGPU) de Saint-Brieuc.

Elus et responsables d'universités pourront confronter leurs points de vue et proposer des pistes d'action pour défendre les pôles d'excellence que sont les sites universitaires en villes moyennes, à même de délivrer des formations plus adaptées aux réalités locales, et en même temps capables d'affronter une concurrence désormais internationale. Ils auront également à cœur de défendre la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

Une conférence de presse se tiendra à 12h30, en présence de Pierre Albertini, président de l'Association des Villes Universitaires de France, député-maire de Rouen, Sylvie Esparre, directrice, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, Jean-Baptiste Carpentier, recteur de l'Université de Rennes, Odile Rault, présidente du SGPU et Bruno Bourg-Broc, président de la FMVM.

Contact médias

Echos de villes Tél. : 01 42 21 12 18

Association créée en 1988 et présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne et président de la CA Cités-en-Champagne, la FMVM regroupe les maires des villes-centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants et les présidents des intercommunalités intégrant une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les campagnes. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte 171 adhérents.

Contact : FMVM - 5, rue Jean Bart 75006 Paris - Sophie Dortes
Tél : 01 45 44 99 61 - fmvm@villesmoyennes.asso.fr - www.villesmoyennes.asso.fr

Syndicat mixte créé en 1987 et présidé par Odile Rault, maire-adjointe de Saint-Brieuc à l'enseignement supérieur, aux politiques contractuelles et à la communication, le SGPU réunit le Conseil Général des Côtes d'Armor et de la Ville de Saint-Brieuc. Il a pour vocation d'accompagner les Universités de Rennes 1 et de Rennes 2 dans le développement du site universitaire délocalisé de Saint-Brieuc.

Le SGPU a trois missions :

- la construction et l'aménagement de locaux dans le cadre du CPER ;
- l'aide au fonctionnement des Universités ;
- la vie étudiante.

Contact : SPGU - Hôtel de ville - BP 2365 - 22023 Saint-Brieuc cedex 01
Eric Gueno - Tél : 02 96 33 60 89 - contact@sgpu-stb22.com www.sgpu-stb22.com